# La fermeture d’une mosquée salafiste marseillaise confirmée par le Conseil d’Etat

31/01/2018 à 14h09

**Le Conseil d’Etat a confirmé par un arrêté, mercredi 31 janvier, la fermeture administrative pour six mois d’une importante mosquée du 3e arrondissement marseillais, la mosquée As-Sounna, qu’avait ordonnée le préfet de police des Bouches-du-Rhône.**

**« La mosquée prône un islamisme radical dont l’influence s’étend à l’ensemble de la vie locale, en particulier aux plus jeunes », a argué le Conseil d’Etat, rejetant le recours de l’association de la**

**mosquée contre cette fermeture. « Au moins cinq fidèles sont partis rejoindre la zone irako-syrienne pour faire le djihad », dit-il.**

**La mosquée As-Sounna, implantée dans le 3e arrondissement de la cité phocéenne et dirigée par l'imam algérien El Hadi Doudi, arrivé en France en 1981, « a diffusé, à travers les prêches de son imam, également président de l'association, dont certains sont publiés sur son site Internet, des appels à la haine et à la violence contre les chrétiens, les juifs, les chiites et les personnes adultères, en des termes particulièrement explicites », ajoute le Conseil d'Etat. (…)**

**www.lemonde.fr**